

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles-Mathieu Limousin, 11 septembre 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles-Mathieu Limousin, 11 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 septembre 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Limousin, Charles-Mathieu \(1840-1909\)](#)

Lieu de destination112, avenue d'Orléans, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméA propos d'un monsieur Dauttier. Godin juge qu'il est imprudent de laisser venir de loin un homme chargé de famille sans avoir l'assurance qu'il aura les aptitudes pour remplir une fonction dans les Fonderies et manufactures du Famillistère. Il l'informe qu'actuellement il dispose des ouvriers selliers nécessaires et précise qu'ils gagnent 0,35 F l'heure et que la journée est de 11 heures. Il ajoute que le Famillistère n'est pas une retraite, que chacun doit coopérer à la production dans l'association et faire preuve d'une conduite et d'une moralité irréprochables.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Dauttier \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (203r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 14 mai 1907

Mon Monsieur le monsieur,

Je suis en retard pour vous répondre au sujet de M. Lauthier, de nombreuses visites en sont cause.

C'est une véritable responsabilité que de laisser venir de loin un homme chargé de famille, sans être certain à l'avance que ses aptitudes puissent être avantageusement utilisées dans l'établissement.

L'expérience a souvent d'inconvénients pour un établissement. En industrie on ne peut répondre, avant

d'avoir vu l'ouvrier à l'œuvre, que'il vaut mieux une place à sa satisfaction.

J'ai du reste, au moment les ouvriers selliers qui me sont nécessaires; ils gagnent 0,35 ^{cent} par heure, la journée est de onze heures.

Vous comprenez que le familialisme ne peut être considéré comme une contrainte et que'il faut, au contraire, voir une association dans laquelle chacun doit coopérer sérieusement à la production. En outre, le familialisme ne conserve personne qui autant que la conduite et la moralité sont reciproques.

Je vous salue bien sincèrement.